



Indesciences est une association dont le but est la démocratisation et la diffusion de la culture scientifique imaginée et développée par des étudiants. Nous souhaitons offrir à un public majoritairement composé d'étudiants une source fiable et collaborative d'information scientifique pluri- et transdisciplinaire.

Si vous adhérez au projet et souhaitez participer en devenant rédacteur, voici la marche à suivre afin de respecter au mieux l'état d'esprit de notre blog !

Les brèves (Temps de rédaction conseillé = quelques heures)

Ce type d'article, plus court et plus facile à lire, vous permet d'attirer l'attention d'autres lecteurs sur un sujet d'actualité très récent ou sur un sujet qui vous a intéressé et que vous souhaiteriez partager. Le ton et le style employés seront plus légers, inspirés du format journalistique, tout en restant rigoureux sur le plan scientifique.

Idéal pour s'intéresser à des sujets sur lesquels vous n'êtes pas forcément experts : rédiger une brève vous permettra de vous documenter sur un sujet scientifique et de le partager vos connaissances avec d'autres. Ce type d'articles demandera moins de temps pour la rédaction et sera rapidement publié.

Consignes :

- L'article ne doit pas excéder 30 lignes (Microsoft Word, police 12, Interlignes 1,5)
- N'oubliez pas de citer vos sources afin de laisser la possibilité aux lecteurs d'aller plus loin.
- Votre brève doit être facile et plaisante à lire, même pour quelqu'un qui connaît mal le sujet.
- Vous pouvez indiquer le contexte qui vous a amené à vous intéresser au sujet.

Nous vous rappelons que chaque brève sera évaluée par un comité de relecture composé d'étudiants, qui validera vos écrits. Ce comité pourra vous demander d'effectuer des corrections avant publication. Merci d'envoyer vos brèves (format Microsoft Word (.docx) ou OpenOffice.org (.odt)) ainsi qu'une présentation courte de l'auteur (Nom, Prénom, année d'étude, école ou université) à l'adresse :

articles@indesciences.com

Attention : Toutes les images doivent être libres de droits. Dans le cas contraire, la source doit être expressément indiquée dessus après autorisation par le propriétaire.

Comment indiquer ses références bibliographiques

- Pour une publication scientifique classique :

Nom de l'auteur, Initiale de prénom de l'auteur principal & al (S'ils sont plusieurs). (Année) Titre de la publication. *Journal ou revue. Numéro : (Volume) Page début – page fin.*

Voici un exemple :

Auteurs : Robin Carhart-Harris (premier auteur) et collaborateurs.

Année : 2012

Titre : « Neural correlates of the psychedelic state as determined by fMRI studies with psilocybin. »

Journal : « Proceedings of the National Academy of Science (PNAS) »

Numéro : 109

Volume : 6

Pages : 2138 - 2143

Citation :

Carhart-Harris R & al. (2012) Neural correlates of the psychedelic state as determined by fMRI studies with psilocybin. *PNAS* 109 (6) : 2138-2143.

- Pour un article dans une revue grand public :

Nom de(s) l'auteur(s). (Mois et Année) Titre de l'article. *Revue. Numéro.*

Voici un exemple :

Auteurs : Karine Clément et Joël Doré

Mois et Année de parution : Mai 2014

Titre de l'article : Nos bactéries prédisent notre tour de taille.

Revue : La Recherche

Numéro : 487

Citation :

Clément K & Doré J. (Mai 2014). Nos bactéries prédisent notre tour de taille. *La Recherche n°487.*

- Pour un site internet :

Auteur ou gestionnaire du site (Année) – Descriptif du site – *URL/Lien.*